

**Le 11/10/2020 à la Motte du Caire (Alpes de Haute-Provence), dans l'un des nombreux champs appartenant aux pommiculteurs, une saisonnière de 32 ans, venue faire la récolte est morte dans sa voiture,** qui lui faisait office d'hébergement pour la saison. Ce jour là, le thermomètre est descendu en dessous 0°C. Pour se protéger du froid, la saisonnière s'est fabriqué un petit système de chauffage autonome selon un tutoriel visionné sur internet, étant donné que le patron n'avait pas concédé à un accès aux services basiques d'hébergement (eau, sanitaires, électricité). Cela malgré les requête d'une partie de l'équipe de travailleurs. Ce chauffage de fortune a conduit à la mort par asphyxie, par inhalation de la fumée, de la victime. **Ceci n'est pas un accident mais une tragédie qui devrait et aurait pu être évitée!** C'est une des conséquences des conditions que beaucoup de travailleurs saisonniers sont obligés d'accepter pour pouvoir travailler.

Les saisonniers, français ou étrangers, sont un pilier de l'économie locale, et pourtant trop souvent les conditions minimales de travail et d'accueil ne respectent même pas la dignité humaine.

En cette période de crise sanitaire, durant laquelle beaucoup de personnes se sont trouvés en difficultés économiques, la nécessité d'accepter n'importe quel compromis pour travailler est devenue d'autant plus forte, même si le compromis dépasse les lois ou les limites de la dignité, quitte à signer des documents attestant le respect des règles d'hygiène et de sécurité inexistantes sachant qu'en cas de refus, un suppléant, prêt à l'accepter viendra vous remplacer.

**C'est un chantage auquel les saisonniers ne veulent plus se soumettre.**

Cette saisonnière est seulement la dernière d'une longue liste de travailleurs morts à cause de ces conditions inacceptables, que toujours plus de personnes sont obligées d'accepter pour pouvoir travailler.

**Avec ce communiqué, nous, les saisonniers espérons alerter les consommateurs, la population, les acteurs locaux, les autres saisonniers, et appelons à la solidarité pour que cette macabre liste n'aie pas à s'allonger.**

Suite à la mort de la saisonnière, dans l'indifférence, le chef d'exploitation n'a pas hésité à faire travailler l'équipe dans le même champ où s'est passé le drame, sans même envisager une journée de deuil pour les collègues choqués. Cet employeur n'est pas le seul chez qui cela pouvait arriver. Beaucoup d'exploitants adoptent cette attitude, embauchant des travailleurs sans pouvoir garantir des conditions d'hébergement dignes et/ou proposant travail au noir, travail sous-payé, et autres pratiques devenues courantes dans le secteur.

**Voici l'europe de 2020.**

**Ceci est le travail des saisonniers.**

**Ce sont les mains qui récoltent les fruits que vous avez sur la table.**